



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 24 mai 2001 — Vol. 37 N° 15

Consultations particulières sur la problématique
de la violence dans le hockey mineur (4)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 24 mai 2001

Table des matières

Auditions	1
Hockey Québec	1
Remarques finales	12
M. Norman MacMillan	12
M. Normand Duguay	14
M. Benoît Laprise	15
M. Claude Cousineau	15

Autres intervenants

M. Marc Boulianne, président suppléant

M. Rémy Désilets

M. André Tranchemontagne

* M. Wilson Church, Hockey Québec

* M. Guy Blondeau, idem

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 24 mai 2001

Consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur

(Quinze heures trente-quatre minutes)

Le Président (M. Boulianne): S'il vous plaît! Nous allons débiter la séance. La commission va débiter ses travaux. Alors, je déclare donc la séance de la commission de l'aménagement du territoire ouverte. Vous me permettez de rappeler le mandat de la commission pour cette séance qui est de terminer la première ronde de consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président, Mme Doyer (Matapédia) est remplacée par M. Cousineau (Bertrand); et M. Cholette (Hull) est remplacé par M. Tranchemontagne (Mont-Royal).

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le secrétaire. Alors, si vous me permettez de résumer l'horaire de la journée. La commission entendra Hockey Québec. Les membres de la commission pourront par la suite faire de courtes remarques finales pour une durée d'une demi-heure répartie également entre les députés de l'opposition et les députés de la formation politique formant le gouvernement. La durée maximale de l'exposé de Hockey Québec est de 20 minutes et l'échange avec les membres de la commission d'une durée aussi maximale de 40 minutes partagées entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition.

Auditions

Alors, bienvenue, M. Wilson Church, à la commission. Si vous voulez bien nous présenter la personne avec qui vous travaillez et présenter votre mémoire.

Hockey Québec

M. Church (Wilson): Est-ce que... O.K. C'est bien. D'abord, je suis accompagné de M. Guy Blondeau, qui est le directeur général de Hockey Québec et qui pourra, sur le plan technique et quand je le jurerai bon, vous répondre à des questions qui sont beaucoup plus pertinentes à la structure. Je peux y aller?

Le Président (M. Boulianne): Oui, allez-y, on vous écoute.

M. Church (Wilson): Donc, M. le Président, membres de la commission, mesdames, messieurs qui assistez à la présentation de Hockey Québec, Hockey Québec, c'est la Fédération québécoise de hockey sur glace et c'est une corporation constituée conformément aux dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies par lettres patentes émises en date du 12 mai 1975. Hockey Québec est le nom commercial de la

FQHG, qu'on connaissait si bien avant 1975. Hockey Québec est la corporation reconnue par le gouvernement du Québec pour régir, organiser et développer le hockey sur glace sur tout le territoire du Québec.

La mission de Hockey Québec. La corporation est un organisme de régie et de services qui, en concertation avec ses principaux partenaires, doit favoriser et encadrer toutes les formes de pratique du hockey sur glace sur tout le territoire du Québec, auprès de toutes les catégories de participants dans les secteurs initiation, récréation, compétition et excellence en vue de favoriser le développement du hockey sur glace et celui de la personne qui le pratique.

Les buts de Hockey Québec. Hockey Québec est constitué afin de poursuivre les buts suivants: contribuer au développement du sport amateur; assurer le développement du hockey sur glace; développer l'excellence dans la pratique du hockey sur glace; et véhiculer les valeurs sociétaires tels l'idéal amateur et les valeurs de l'esprit sportif.

Nos objectifs: régir le hockey sur glace au Québec; encadrer les intervenants en hockey sur glace auprès de toutes les catégories de participants; sanctionner les compétitions sportives entre athlètes de niveau amateur au hockey sur glace; implanter et opérer les mécanismes nécessaires à la réalisation de son mandat; assurer le perfectionnement et l'encadrement de l'élite provinciale; assurer la formation et le perfectionnement des intervenants à tous les niveaux de pratique; se concerter avec les partenaires affinitaires; mettre en place des programmes pour véhiculer des valeurs sociétaires; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds nécessaires à la réalisation de la mission, buts et objectifs.

L'affiliation, ou les affiliations. Hockey Québec peut être membre de tout organisme de régie oeuvrant dans le domaine du hockey sur glace, et sans restreindre la généralité de ce qui précède. Cette dernière peut être membre de l'Association canadienne de hockey, l'ACH, qui, elle-même, est membre de la Fédération internationale de hockey, mieux connue sous FIHG, ou de son successeur. Donc effectivement, nous sommes membres de l'Association canadienne de hockey et, par le fait même, de la Fédération internationale.

La violence. Bien qu'il demeure indéniable qu'il existe des cas de violence sur la glace au hockey, nous pouvons affirmer sans crainte que ce sont des cas relativement rares lorsque nous tenons compte du nombre de matchs joués annuellement dans le hockey mineur au Québec. «Hockey mineur» signifie hockey fédéré de la division novice à la division midget, dans les classes AA, BB, CC, A, B et C. Il se joue au minimum 150 000 matchs de saison régulière, sans oublier les tournois et les séries éliminatoires, pour un grand total dépassant les 200 000 matchs. Donc, nous avons 6 000 équipes dûment enregistrées qui jouent environ plus ou moins 50 matchs chacune en saison régulière.

Nous devons également mentionner que plus de 85 % des équipes au Québec jouent tous leurs matchs sans aucune mise en échec, car toutes les équipes simple lettre, par réglementation de la division bantam à junior, jouent avec une réglementation interdisant la mise en échec. Notre règlement administratif est bien strict là-dessus, c'est le 6.2.2. De plus, dans les divisions novice, atome et peewee, la mise en échec est complètement interdite dans toutes les classes, tant simple que double lettre.

● (15 h 40) ●

Nous persistons à croire que la violence est un problème de plus en plus présent dans notre société et que ce mal, si le gouvernement veut s'y attarder — on parle du problème, là — doit être attaqué de façon beaucoup plus globale. Advenant le cas où nous désirons le contrer par le biais du sport, il nous semble évident que l'ensemble des sports où le contact est permis ou encore fait partie inhérente de ce sport devraient faire l'objet de la recherche, non seulement en hockey sur glace. Cependant, il nous semble que dans le cas où nous préoccupe nous nous sommes arrêtés au hockey sur glace uniquement, ce qui laisse croire que ce phénomène n'est présent qu'au hockey sur glace. Si la démarche vise à accompagner et soutenir la structure bénévole de Hockey Québec, nous l'accueillons avec plaisir, mais le battement médiatique qui a initié ces travaux et autour d'eux ont fait en sorte de nuire plutôt qu'aider à prime abord notre structure.

Les outils développés par Hockey Québec. Au chapitre des différents programmes, bien qu'au dire de plusieurs la formation des entraîneurs soit insuffisante, nous croyons qu'en tant que le hockey sur glace demeure encadré par des bénévoles qui ne reçoivent aucune rémunération il est difficile d'en exiger davantage, surtout que, pour tout le secteur moins compétitif, le recrutement des bénévoles s'est révélé, depuis quelques années, un défi de plus en plus difficile à relever. Les programmes de certification des entraîneurs et des officiels aident ces intervenants dans l'accomplissement de leurs tâches respectives et, dans le contexte, s'avèrent d'excellents outils.

Hypothèse de solution. Nous croyons qu'une partie de la solution pourrait se trouver dans l'engagement auprès des associations de hockey mineur, des conseillers pédagogiques, des mentors, des directeurs techniques ou de toute autre fonction de ce genre à laquelle pourraient être greffées d'autres tâches connexes, notamment d'ombudsman, qui existe déjà à Hockey Québec dans une de nos régions comme projet-pilote, ou de leader de programmes pour les parents. Le programme des officiels pourrait également être traité de la même façon, car on doit travailler de pair entre entraîneurs, joueurs et officiels.

Franç Jeu. Nous devons également mentionner le programme Franc Jeu, qui est actuellement appliqué par 1 300 équipes au Québec et qui deviendra obligatoire pour toutes les équipes, de atomes à juniors, tant dans la simple que la double lettre, à l'exception des ligues provinciales. Nous tenons ici à souligner l'apport financier que le gouvernement du Québec a apporté à Hockey Québec dans la promotion et la diffusion des programmes visant à promouvoir les valeurs de l'esprit sportif et des comportements positifs dans le sport du hockey sur glace.

Le vidéo pour les parents. Il en va de même pour le vidéo des parents intitulé *Parents de joueurs, sachez faire la différence*, initiative pour laquelle nous saluons également l'appui du gouvernement du Québec pour sa diffusion à travers nos différentes associations. Et, en passant, nous avons articulé des rencontres. Les parents de chacune des associations, du moins ceux qui étaient disponibles, dans la forte majorité étaient présents pour l'écouter. C'est un vidéo qui en vaut la peine. Et, en passant, on a apporté deux boîtes de documents ici qui vont vous démontrer tous les programmes que nous avons, que nous pouvons vous déposer à cette commission.

L'initiation. Sans entrer dans les détails des autres outils au programme, nous vous soumettons la liste en annexe — donc, la dernière page — dont nous avons copie avec nous. Nous nous devons cependant de rétablir certains faits quant à l'apprentissage des habilités par le biais de notre programme Mage, méthode d'apprentissage en hockey sur glace, et de la réglementation qui soutient celui-ci, un règlement administratif qui est 2.1.5. En effet, la réglementation oblige les associations de hockey mineur à assurer qu'annuellement les jeunes entre cinq et neuf ans suivent un programme d'apprentissage avant de faire quelque compétition que ce soit et celle-ci doit demeurer locale, règlement administratif 3.4.

En conclusion, M. le Président, les commentaires que je vais faire, c'est tout simplement une réflexion. C'est important que je vous en fasse part. Ce n'est pas du tout une attaque contre qui que ce soit ou peu importe, la commission ou qui vous voulez, c'est parce qu'on nous donne la permission d'abord d'identifier la violence plutôt au hockey que l'ensemble des sports. Et c'est assez rare qu'on a la chance aussi de se faire entendre et c'est pour ça, pour le bien du développement de nos jeunes et de tout le monde qui gravite autour de notre structure, les commentaires qui suivent.

En terminant, nous croyons que le gouvernement aurait dû vérifier en détail tout ce qui se fait avant de mettre sur pied une telle commission parlementaire, qui, de la perception de nos membres, a agi à cause de quelques événements médiatisés et a pour effet de démobiliser nos intervenants bénévoles qui sont, comme vous le savez, de plus en plus difficiles à recruter et à former. C'est pourquoi nous sommes plus qu'étonnés que le gouvernement, qui, d'une part, supporte et subventionne notre organisme pour des programmes qui sont mis de l'avant dans un domaine des comportements dans notre sport national, se retourne et, dans un deuxième temps, met sur pied une commission parlementaire pour étudier ce qu'il évalue comme un problème si grand que le gouvernement doit mettre la machine gouvernementale pour faire un travail qui avait été confié à sa fédération de régie, qu'il reconnaît, et qui aurait pu se régler autrement ou ainsi.

Que le hockey soit un tremplin pour véhiculer et promouvoir la non-violence dans notre société, nous voulons bien, mais que le gouvernement du Québec croie nécessaire de mettre en place une commission parlementaire, nous percevons ce geste comme une nette ingérence dans les affaires de Hockey Québec et un vote de non-confiance dans la structure des

bénévoles qui gèrent notre fédération. À ce moment-ci, je vous fais part des commentaires, je vous le répète, des membres de notre conseil d'administration, qui ont fait, chacun dans leur région respective, un sondage avant que nous écrivions ces quelques lignes.

Nous croyons qu'il aurait été beaucoup plus profitable pour le hockey au Québec que notre gouvernement s'informe auprès de son personnel travaillant au ministère du Loisir et des Sports du fonctionnement de Hockey Québec, des divers programmes encourageant notamment l'esprit sportif et de l'application pour les structures de bénévoles. De la façon d'agir du gouvernement du Québec dans ce dossier, nous avons l'impression que l'on oublie que le hockey au Québec est géré démocratiquement et bénévolement, et que, si l'État veut tout diriger de manière unilatérale, il devra nous le dire très clairement et en assumer les conséquences, qui actuellement incombent à une structure démocratique et bénévole, ainsi que les coûts, qui sont réduits au minimum, soit: soutien au programme des opérations régulières, au développement de l'excellence et à certains programmes sur une base ponctuelle. Mais nous vous répétons que nous sommes très ouverts à recevoir des ressources supplémentaires pour améliorer la situation en cette année qui paradoxalement est l'Année internationale du bénévolat.

La liste en annexe, ou la dernière page, c'est les documents que nous avons dans les boîtes, que nous pouvons déposer.

Il y a quelques petits commentaires que j'aimerais ajouter, si vous le permettez, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Oui, il y a encore du temps.

M. Church (Wilson): Oui? Merci. Je pense que, en quelque part, on vous demanderait, dans des statistiques, de nous relater qui a marqué le 500e but du Canadien ou à quelle date il l'a fait, je pense qu'on va se rappeler beaucoup plus de l'émeute de Maurice Richard avec Clarence Campbell et du Vendredi saint des Nordiques avec le Canadien. On a un sérieux problème de société, croyez-moi.

Contre la violence, qu'elle soit physique ou verbale, on a des régions qui ont emboîté le pas. Parce que c'est à eux à le faire, en plus du code d'éthique qu'on détient à Hockey Québec pour les parents: les régions de l'Estrie, Laval et Montréal, par la voix des Jeunes sportifs d'Hochelega. On gère à toutes fins pratiques le hockey sur glace, c'est bien sûr, mais les parents dans les gradins... Et, après une ou deux offenses, le jeune peut être même rejeté de son équipe, si le père est trop malin.

Un profil tout à fait réaliste. Et ça, c'est moi qui vous le dis, parce que je pense que je me trompe pas beaucoup. Le mononcle qui a même pas d'enfant, qui passe l'après-midi à la brasserie, il joue au vidéo, il perd 200 \$. Le soir, il se défait. Et vient à l'aréna, il crie contre l'arbitre, crie contre les parents; la bataille poigne dans les estrades. C'est pas beau! Mais, les parents, moi, je les gère pas, Hockey Québec non plus. Vous avez des arénas dans les municipalités qui sont loués à gros prix. Une fois qu'on a loué, on ferme les yeux; le soir, y a même plus de gérant. Le gars qui passe le balai puis la Zamboni, il se cache puis il va jouer aux cartes dans le

bureau. Je pense qu'en quelque part on pourrait faire en sorte que les municipalités nous aident un petit peu plus de ce côté-là, sur le plan de la sécurité et de la surveillance.

● (15 h 50) ●

L'autre chose qu'on est bien d'accord: la boisson dans les arénas, sortez ça, ça presse! Quand on organise des soirées, qu'elles soient dans une salle communautaire adjacente à l'aréna ou une partie prenante de l'aréna; on a des moyens, avec le gouvernement et la SAQ, d'aller chercher des permis. Qu'on la donne, la boisson, qu'on la vende, mais on pourrait faire en sorte... Où c'est compliqué, c'est qu'il y a pas juste quand il y a du hockey qu'on se sert de notre bar. Par contre, nous autres, on serait très ouverts à ça.

L'autre aspect qui est très important — et je vais finir là-dessus — c'est la Ligue nationale. C'est pas un hasard si vous avez choisi que le hockey, probablement. C'est sûr qu'il y a des gens qui se sont plaints, mais c'est des infrastructures importantes qu'on utilise. La Ligue nationale, de par ses valeurs, ne contrôle pas du tout la bataille. La preuve, c'est que, s'il y a un match avec bataille ou si ça se déroule pas dans les règles de l'art, dans les matchs qui vont suivre au hockey mineur, on en paie le coût. Les salaires, qui sont flamboyants, vont faire en sorte que... Et je reviens avec le mononcle de tantôt. C'est bien sûr que, si son neveu se fait sortir à fond de train, on n'a pas la visibilité, par l'éclairage, qu'il doit avoir. Si l'arbitre le met toujours au cachot, c'est pas plus drôle; donc, on n'a pas de visibilité pour ce jeune-là. Soit dit en passant, il n'en perce pas beaucoup, de joueurs, mais tant mieux pour ceux qui percent. Mais tout le monde veut les voir. C'est comme Barbara Ann Scott en patinage. Tout le monde voulait les voir, mais il n'y en a pas beaucoup qui percent. Là-dessus, c'est le dépôt de notre mémoire, et nous sommes prêts à répondre aux questions, s'il y a lieu.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. Church. Merci, M. Blondeau. Avant de donner la parole au député de Maskinongé, juste une précision concernant votre conclusion. Je comprends que vous n'êtes pas familier avec les règlements. Alors, c'est pas le gouvernement qui a mis sur pied la commission, c'est un mandat d'initiative. Nos règlements nous le permettent; alors la commission est autonome à ce chapitre-là. Il s'agit qu'un député la présente, et il y a discussion... il y a vote à ce moment-là, double majorité, autant des deux côtés, qui se donne un mandat et qui peut opérer, jugeant une situation, par exemple, qui s'avère importante là-dessus.

Il y a une chose aussi que je voudrais dire, je voudrais qu'on oriente évidemment la discussion sur le fond du problème — la violence — qui nous concerne. Alors, je donnerais la parole au député de Maskinongé. Alors, vous avez la parole, M. le député.

M. Désilets: Oui. Vous me donnez la parole, puis j'ai pas... Je pense que je ne suis pas d'office aujourd'hui, là, parce que je me fais remplacer, je devais...

Le Président (M. Boulianne): Est-ce qu'il y a consentement?

M. Désilets: Consentement?

Des voix: Consentement.

Le Président (M. Boulianne): Alors, allez-y, M. le député.

M. Désilets: O.K. C'est correct.

Le Président (M. Boulianne): Alors, je vous rappelle que vous avez la parole. Allez-y.

M. Désilets: Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, vous avez fait une très bonne remarque. Le gouvernement, c'est vraiment le Conseil des ministres qu'on appelle le gouvernement. Nous autres, c'est un mandat d'initiative sous... Bien sûr, le député de Papineau a proposé ce mandat-là et, d'emblée, on l'a accepté unanimement, autant sur un bord, autant du Parti québécois que le Parti libéral, on était d'accord là-dessus et on est solidaires, on est unanimes sur ce dossier-là. Ça fait que le dossier, le mandat d'initiative, on avait le goût de le faire. Puis on a eu un questionnement et on avait l'intention de le faire, et c'est pour ces raisons-là pour lesquelles on l'a fait.

Maintenant, vous blâmez le gouvernement du Québec parce qu'on aurait dû... Vous dites qu'on aurait dû avant tout, avant de lancer la commission, vérifier auprès du personnel. Une commission parlementaire comme la nôtre, on aurait pu le faire, mais, pour nous autres, on est autonomes, on est capables de décider ce qu'on peut faire puis ce qu'on ne peut pas faire. Si on avait voulu le faire, on aurait pu effectivement le faire. On a évalué qu'on avait une problématique au Québec et on a dit: on va aller consulter. On aurait pu faire ça en sourdine, on aurait pu vous donner ça en... pas en cachette, là, mais vous demander de... Vous auriez pu régler ça à l'interne, possiblement, mais ce qui nous importait, c'était de rencontrer des gens, les faire parler et jaser, et on en a appris beaucoup. Possiblement... Tout le temps dans le but... Un but qu'on avait dans l'organisation de ça, c'est aider nos jeunes dans le développement de leur sport, de leur activité. Pour nous, les jeunes, c'était le point d'ancrage, enlever la violence. Puis il y a de moins en moins de monde, de jeunes qui s'inscrivent au hockey, et ça, ça nous fatigue, tout le monde. C'est un sport qu'on aime, qu'on veut soutenir, qu'on veut développer, mais comment est-ce qu'on peut faire pour avoir encore plus de jeunes qui s'inscrivent au hockey, pour qu'ils aient le plaisir de jouer?

Parce que, quand on fait le tour de nos comtés, tout le monde, on s'informe, les gens nous disent qu'ils ont de moins en moins... Les gens décrochent au hockey parce qu'ils n'ont plus de plaisir. Puis comment on peut relancer notre sport national pour que les gens aient du plaisir à jouer? On aurait pu juste vous consulter, mais on a préféré consulter plus large pour avoir... pour s'ouvrir les oreilles puis savoir un peu ce qui se passe. Et de un, les jeunes, qui étaient notre priorité numéro un; aider nos bénévoles, bien sûr, quelle aide on peut leur aider, comment on veut venir en aide à nos bénévoles; et les parents, bien sûr.

Dans les différents mémoires qu'on a eus, l'Association, entre autres, des arénas, eux autres, ce

qu'ils nous disent, ils aimeraient beaucoup participer à un programme de sensibilisation; ils voudraient être partie prenante. Ils voudraient que Hockey Québec consulte davantage. Ils voudraient que Hockey Québec soit de concert avec eux dans l'organisation. On prend les policiers, ils nous ont dit un peu la même affaire, dans le sens que de plus en plus, d'après les consultations qu'on a eues, les gens, ce qu'ils veulent, c'est participer, avoir l'impression de travailler en équipe puis essayer d'enrayer la violence, même si vous la banalisez en disant qu'au nombre de parties qu'on a dans une année, là, il n'y en a pas beaucoup, de violence. Possiblement. Or, quand on regarde les chiffres, là — vous avez tout le temps raison puis il y a des gens qui sont venus nous dire aussi la même chose: Quand on regarde les chiffres, y a pas grand-chose. Sauf que la perception des gens, c'est qu'il y en a beaucoup. Il faut jouer aussi avec ça, parce que les parents — puis on a eu des témoignages — il y en a beaucoup qui ne veulent plus inscrire leur jeune au hockey à cause justement de la violence et des arbitres qui arbitrent puis arbitrent pas ou...

On a un problème, mais vous arrivez avec des solutions; on est bien contents, là. Mais, les solutions, vous nous parlez de Franc Jeu. Franc Jeu, c'est à partir de quand que ça va être obligatoire partout? J'aimerais connaître cette réponse-là: Quand ça va être, là?

Vous parlez des conseillers pédagogiques, mais les conseillers pédagogiques, eux autres aussi, à partir de quand il va y avoir des espèces de conseillers pédagogiques au niveau des entraîneurs, au niveau des arbitres? Y a-tu une association qui va gérer l'arbitre, l'ensemble des arbitres ou c'est modulé? Et puis à quel coût?

Parce que vous nous dites là aussi — c'est le fun, là: Amenez-nous des ressources puis on va les gérer. Bien, moi, il me semble que vous avez des comptes à rendre aussi, là, et puis c'est dans ce cadre-là que notre commission est là aussi. On n'est pas juste là pour... on attribue de l'argent comme gouvernement mais on aime ça savoir aussi comment c'est géré puis comment... écouter les gens, la population en général, qu'est-ce qu'ils pensent, eux autres, du hockey, de leur sport national, et c'est une des raisons.

Une autre chose qui m'intéresserait de connaître également...

Le Président (M. Boulianne): M. le député, juste vous rappeler qu'il y a 20 minutes, puis trois autres confrères ont demandé la parole.

M. Désilets: O.K. Une dernière petite question...

Une voix: Est-ce qu'il y a eu une question?

M. Désilets: Non, mais c'est parce que tantôt... Oui, j'en ai eu quelques-unes. Ha, ha, ha! Mais je ne voudrais pas qu'on joue à l'autruche. Pour moi, c'est important de faire ce jeu... de faire ça clair. Puis, quand vous mentionniez, tantôt, que les chauffeurs de Zamboni peuvent se cacher pour jouer avec cartes, vous avez besoin de l'aide de la municipalité, là, on est sur un mauvais... on part mal. Dans ma tête, les employés des municipalités, règle générale, ceux qui travaillent au Québec, peu importe l'endroit où on se trouve, on

travaille le ventre à terre, partout, parce qu'on n'est plus... Ça a changé là, on n'est plus comme en 1960 où on s'assoit sur notre convention collective puis... C'est plus de même que ça se passe. C'est plus comme ça maintenant dans les villes, c'est plus comme ça dans les écoles, c'est plus comme ça dans les commissions scolaires, c'est plus comme ça dans les hôpitaux. Partout, quand les gens sont payés par des deniers publics, ils travaillent; puis on a baissé le ratio du nombre d'employés, ça fait que, là-dessus, moi, je pense qu'il faut faire attention quand on affirme des choses, là. Les gens veulent participer, les gens veulent donner un coup de main, mais, en premier lieu, c'est nos jeunes qui nous intéressent.

Et, en plus, on a appris qu'il y avait des midgets, supposément, AAA, l'été, qui jouent avec violence, avec échecs, des mises en échec, et ça, je voudrais savoir, être éclairci là-dessus, qu'est-ce qui se passe dans ce domaine-là, parce que normalement ils n'auraient pas le droit, eux autres, puis on a appris qu'ils ont le droit. Ça arrête comme ça... Bantam. Excuse, oui, bantam AAA.

Le Président (M. Boulianne): O.K. Ça va, M. le député de Maskinongé?

M. Désilets: Oui, pour tout de suite...

Le Président (M. Boulianne): Merci beaucoup. Alors, M. Church, si vous voulez répondre.

M. Church (Wilson): Oui. Il y a peut-être des bouts où M. Blondeau pourra répondre, mais je vais vous dire... d'entrée de jeu, je m'excuse, parce que je ne connaissais pas la teneur par rapport aux commissions et par rapport au mandat que vous avez, qu'il soit avec pouvoir ou pas. Ça, je m'en excuse, j'étais pas au courant. Vous avez fait la mise au point.

● (16 heures) ●

D'abord, je veux vous rappeler que jouer au hockey, c'est comme n'importe laquelle autre discipline, c'est un choix que le jeune ou le parent va faire, comme il peut le faire en natation, au baseball, au soccer, en n'importe lequel sport. On n'a pas attaché personne pour venir jouer au hockey, dans aucun de nos arénas au Québec.

Les conseillers pédagogiques et le programme arbitres. Les arbitres présentement, on a un très bon programme, il est géré d'une façon provinciale et chacune des régions... S'il y a un programme qui est bien géré, je devrais dire est celui des arbitres. Je pense que, s'il y a des gens qui vous ont dit que les arbitres, c'était mal organisé, ils seraient mieux de venir faire un tour, puis sortir de la maison de temps en temps, puis ne pas écouter juste des oui-dire. Moi, je vous le dis, les arbitres, chez nous, c'est des programmes qui sont très bien tenus.

Ce qu'on demande... Comme un conseiller pédagogique, c'est sûr qu'on a besoin de ressources. Nos bénévoles, ils manquent d'énergie présentement. On en perd, des bénévoles. C'est sûr qu'avant c'était le plaisir. Le parent s'en allait à l'aréna, il inscrivait le jeune. Le bénévole qui était de l'association lui posait la question: Seriez-vous d'accord à être bénévole? Oui. Mais on a développé avec le temps de leur donner plus d'outils.

Donc, il y a des stages, on leur donne des grades, on fait des reconnaissances. Ce n'est pas qui veut qui devient entraîneur. Et, vous remarquerez, on permet une personne de plus en arrière du banc depuis quelque temps, et ça l'initie à être entraîneur. Ce n'est pas n'importe qui qui peut être entraîneur. On a eu des problèmes, rappelez-vous, de pédophilie et de toutes sortes de choses. On a passé à travers de ça. Le taxage, dans les arénas, il y en a eu. Vous n'en avez pas entendu parler. On n'en parle pas de ça. Il y a eu des cas isolés; on les a réglés. Il y a des choses qu'on est capable de faire quand même.

Des comptes à rendre, je vais vous dire, je pense qu'on en tient. On en tient avec vos fonctionnaires du gouvernement. J'ai une assemblée générale annuelle à tous les ans, la deuxième fin de semaine du mois de juin. On a un rapport annuel très bien étoffé. Toutes nos statistiques sont là-dedans, notre budget est là-dedans. Être plus transparent que ça... Moi, je suis bénévole, là. Heureusement que je suis retraité. Il n'y a pas une personne à plein temps qui peut gérer actuellement et présider une fédération de sport avec le nombre de joueurs qu'on a au Québec. Je vous le dis. La personne que j'ai remplacée, M. Marcol, il était directeur d'école, il avait un maudit bon patron, parce que je vais vous dire que ça prend du temps.

L'autre chose, l'Association des arénas, de plus en plus... Je ne vous dis pas qu'on l'a fait dans tous les cas. On a fait une étude ensemble, puis je pense que Hockey Québec en a payé le prix, parce qu'on était d'accord sur la baisse de participation dans les arénas. Je ne sais pas si on vous en a fait part, mais, ça, c'est l'an passé. On l'a déposée avec une étude démographique, avec des courbes, dont des gens de l'Université de Montréal ont travaillé pour nous là-dedans.

Quand je vous parle de la Zamboni, puis de jouer aux cartes, puis se cacher dans le bureau, j'ai travaillé 35 ans en loisirs dans une municipalité de la région de Montréal et je sais très bien de ce que je parle. Vous me dites que ça a changé? Peut-être, ça fait cinq ans que j'ai pris ma retraite. Dans cinq ans, s'ils ont changé tant que ça, je suis bien heureux de l'entendre. Mais je me dis: Dans n'importe quelle entreprise... Oubliez la municipalité. C'est parce qu'on parle du hockey, et on utilise cette infrastructure qui est importante. Dans n'importe quoi, je veux payer, mais donnez-moi du service. Je ne peux pas juste mettre 85 X 200 avec une glace puis vous débrouillez.

Ce que je veux vous dire: La partie des parents dans les estrades. Présentement, le hockey sur glace, comme toute discipline sportive reconnue au Québec, personne gère ça. La bataille prend, on n'a plus de contrôle. J'ai un président de région, à Matane, M. Renaud Langlois, qui est allé dans un match. Lui, il est président de Gaspésie—Les Îles. Deux parents se chicanent. Il va leur dire de pas faire ça, et il pensait de faire un bon coup. Les deux se sont regardés, ils se sont revirés contre le président de région puis ils lui ont donné une volée. Il a été trois semaines dans le coma à Québec. Écoutez, ce n'est pas sur la glace, ça, là.

Mais, heureusement, ça n'arrive pas... mais ça s'est produit. Puis il n'y a pas de gens qui savent ça, ça a resté là. Ce n'est pas mieux que dans une autre zone, le petit gars qui ne faisait pas trop, trop l'affaire puis

l'entraîneur, puis l'entraîneur, on ne lui montre pas ça, ces qualités-là, on lui montre d'autre chose, mais il plante le petit gars dans le milieu de la chambre puis il dit: Qui veut jouer avec? Personne n'a levé la main. Personne. C'est ça, je vous le dis, là. On a géré ça, puis on a pris les moyens pour pas que ça se répète, puis le petit gars continue à jouer dans un encadrement sain. Ce n'est pas drôle. Ce n'est pas plus drôle dans d'autres sports.

Mais j'ai essayé de couvrir vos questions. Je ne le sais pas, ça ne répond peut-être pas à tout. Et Enjeux 2003-2004, on avait laissé le libre choix aux régions de l'appliquer. Des régions grosses comme celle de Québec, dont M. Pierre Verville en est le président, avaient des réticences. L'an passé, ils l'ont fait, ça s'est avéré positif. On emboîte le pas dans d'autres régions. D'ici 2003-2004, c'est laissé encore à leur discrétion. La saison qui va débiter en septembre prochain devrait démontrer... au moins plus de la moitié de nos régions vont appliquer ça, et, nous, on l'oblige. Ça va être obligatoire. Ce n'est pas d'une façon volontaire, là, c'est 2003-2004. Avant ça, ça serait difficile de l'appliquer «at large».

Le Président (M. Boulianne): Bien. Merci, M. Church.

M. Church (Wilson): Le hockey d'été?

Le Président (M. Boulianne): Oui, oui.

M. Church (Wilson): Brièvement, le hockey d'été.

Le Président (M. Boulianne): Brièvement.

M. Church (Wilson): Je m'excuse, je l'avais oublié. On ne gère pas le hockey d'été. Le hockey d'été, on trouve ça déplorable. Il y a des jeunes... il y en a qui ne portent pas le protecteur de cou, demi-visière au lieu de pleine visière, c'est tout à fait à l'encontre... Et c'est des novices, et non seulement des midjets AAA, des novices. Vous connaissez l'âge de ces jeunes-là? On est contre ça. Comme on aimerait gérer les écoles de hockey aussi, mais les écoles de hockey, il y a des valeurs là-dedans puis elles sont quand même bien tenues, puis on ne veut pas... on a d'autre chose à faire. Mais, le hockey d'été, on ne le gère pas à Hockey Québec, on n'a pas ce mandat-là. Nous, on arrête comme en avril puis on va reprendre au mois d'août, au mois de septembre. Puis il y en a qui font de l'argent avec ça, oubliez-pas ça.

Le Président (M. Boulianne): Merci beaucoup. Je reviendrai... dans les remarques finales, vous pourrez y revenir. Je vais aller du côté du député de Papineau, je vais alterner, puis après ça on reviendra.

M. MacMillan: Merci, M. le Président. M. Church, M. Blondeau, je vous souhaite la bienvenue. M. Church surtout, je suis content de vous voir en bonne forme. Je sais que vous avez eu un temps difficile mais que vous êtes revenu parmi nous, alors tant mieux.

M. Church, je vais être direct. En aucun cas le mandat d'initiative était de nuire à Hockey Québec, en

aucun temps. Je pense qu'on se connaît depuis un peu de temps, là, cinq ou six ans. Le but de la commission ou du mandat d'initiative, c'était de pas seulement... Puis je l'ai dit tout le long. La semaine passée, il y a des gens qui sont témoins, qui étaient ici, je l'ai dit tout le temps, le mot «violence» est un peu fort peut-être. Quand on a mis ça sur la table, puis je l'ai dit la semaine passée, on l'a répété à tous les gens qui sont venus ici, mais en aucun temps, tout le monde qui est venu ici, qu'il y a quelqu'un qui a dit qu'il voulait gérer Hockey Québec. En aucun temps. On est là, nous, puis c'est notre rôle de député dans chacune de nos régions, les gens qui nous parlent de hockey, j'aime le hockey, vous le savez, alors je me sers de ça pour en parler ici pour vous aider.

Votre mémoire, quand je l'ai eu ce matin, je vais vous le dire honnêtement, j'étais déçu en sacrifice, pour ne pas dire d'une autre manière. Parce que le but, clairement, pour nous, c'est de trouver des solutions, que d'avoir 120 000 jeunes qui jouent au hockey au lieu de 90 000. Moi, je trouve ça... Ça m'inquiète. Il y a des gens qui jouent au soccer, vous l'avez dit. Il y a des gens qui jouent au basketball, qui jouent au volleyball, jouent à toutes sortes de sports, baseball. Il y a un problème au hockey au Québec, il y a moins de jeunes qui jouent au hockey. Alors, c'est un peu ça aussi qu'on a mis sur la table avec les gens qui sont venus nous voir, l'Association des policiers du Québec, l'Association des arénas et des loisirs du Québec. Vous devriez peut-être avoir une copie de leur mémoire, qui était extraordinaire, qui ont touché au fond, comment s'organiser.

M. Church, vous avez des gens ici, alentour, des deux partis, qui veulent vous appuyer puis qui veulent que Hockey Québec ait les ressources pour améliorer le hockey au Québec. C'est ça, notre but, clairement. On veut devenir des partenaires avec vous; on ne veut pas devenir des ennemis. On n'est pas benévole, ici, on est payé pour être député, mais aussi on fait du bénévolat comme tout le monde ailleurs dans le hockey ou dans d'autre chose.

Mais il y a des gens qui nous ont suggéré des affaires, M. Church. On va aller directement à ça. Il y a des gens qui ont suggéré que... On a parlé d'entraîneurs, on a parlé de la valeur des familles, des parents qui aident nos jeunes, qui les emmènent dans les arénas et qui n'ont peut-être pas l'appui dans le sens que les associations... Il y avait l'Association... eux autres, ils baptisent ça une franchise aussi, là, les Husky, du côté de Bernières, Appalaches, l'autre côté. Eux, ils avaient un programme formidable pour aider les jeunes, mais pour aider les parents pour pas qu'il y ait de violence, si vous voulez. Eux, ils ont un comité, un code d'éthique, au commencement de l'année qui se rencontre puis qui rencontre tous les parents, quand au début de l'année se rencontrent, pour leur donner un genre de code d'éthique pour pas qu'il n'y ait de cas comme vous avez parlé tantôt à Matane. Je pense que c'est formidable.

Vous m'avez dit: Je ne sais pas, si c'est pas implanté tout partout. Si ça ne l'est pas, ça devrait être votre rôle de l'implanter, d'avoir un comité, un code d'éthique, puis je le mentionne dans mes remarques finales, tantôt. Il devrait avoir un comité qui participe là-dedans. Ce comité-là: Hockey Québec sûrement, «they're the boss», la police, un représentant de la police, la municipalité, et les représentants de loisirs et

d'aréna, et les parents, qui siègeraient au début, au mois de septembre, pour rencontrer tout le monde qui joue au hockey. C'est une suggestion. Si ça ne marche pas, bien, à un moment donné on vous fera revenir puis on en parlera. Ça, c'était une des suggestions.

L'autre suggestion, ça vient de moi. C'est que le gouvernement devrait s'impliquer. Pourquoi, M. Church, on n'aurait pas dans les 15 régions, ou 16 — c'est 15 ou 16?...

M. Church (Wilson): Quinze.

M. MacMillan: ...quinze régions — qu'on n'aurait pas un instructeur en chef payé?

Le Président (M. Boulianne): Alors, merci, M. le député de Papineau. M. Church, vous avez la parole.

M. MacMillan: Excusez, je n'ai pas fini.

Le Président (M. Boulianne): Alors, allez-y.

● (16 h 10) ●

M. MacMillan: ...qui serait payé pour ses décisions — je vais vous poser les questions après — qui serait payé puis qui serait sous vos ordres, de Hockey Québec? Mais que cette personne-là, elle, n'est pas bénévole, il peut pas, mais qui ferait ça à temps plein, mais qui suivrait tous ces gens-là qui sont bénévoles, puis que ce serait uniformisé à travers le Québec. Ça aiderait le hockey, ça aussi. C'est d'autres... c'est des suggestions qui ont été amenées par d'autres personnes aussi.

Mais, M. Church, dites-moi: Pourquoi on est rendu à 88 000 joueurs au lieu de 120 000 au Québec? Pourquoi ça a baissé tant que ça?

M. Church (Wilson): Parce que...

Le Président (M. Boulianne): Est-ce que... C'est bien? Alors, M. Church, allez-y.

M. Church (Wilson): Je vais vous répondre, là. D'abord, n'oubliez pas une chose. Dans le temps, on a déjà eu jusqu'à 140 000 joueurs. Il y avait 30 000 bénévoles, administrateurs de toutes sortes. On montait pas loin de 200 000. Mais dans ce temps-là, dans ma cour, chez nous, j'avais pas de piscine municipale. J'avais moins de terrains de soccer, puis j'avais moins de terrains de baseball, puis il y avait moins d'autres sports. Les jeunes aujourd'hui, je vous l'ai dit tantôt, c'est un choix qu'ils font. S'ils sont heureux dans notre structure, ils vont rester puis, si on fait pas en sorte cependant qu'ils ne restent pas dans la structure parce qu'ils sont pas heureux, ça aussi on a un grand rôle à jouer là-dedans.

Il y a eu une diminution; elle est marquée. Moi, je dis qu'on est stagnant. Ça fait quelques années qu'on est encore à 88 000 ou plus ou moins 90 000. Donc, il y a une perte en quelque part parce qu'il n'y a pas de nouveaux qui s'initient.

L'autre chose qu'il faut faire attention — et ça, je le dis avec sérieux — n'oubliez pas, on est peut-être les premiers qui réalisent ça davantage, mais nos structures de sports au Québec font en sorte qu'on développe et on

fait de meilleurs athlètes. Ceux et celles qui percent, ils ont du talent. On les encadre mieux. Donc, en quelque part, à un certain âge dans notre sport qui est le hockey, les jeunes qui voient qu'ils ne font pas le AAA, ils arrêtent de jouer. Ce groupe-là, on les perd. Il y en a d'autres qui vont partir en décembre, ils vont faire du ski, de la planche à neige. Planche à neige. Très important. Dans le temps qu'on avait 100 000 joueurs, il n'en avait pas de ça. Maintenant, c'est plein les pistes. Donc, à un moment donné il y a d'autres sports.

Moi, je vais vous dire une chose: C'est heureux. Les gens nous disent: Le soccer prend le dessus. Je comprends, le soccer, ça devrait être comme nous autres: saisonnier. Ça joue à l'année. Donc, à ce moment-là, moi, je me dis nos joueurs de hockey, l'été, ils peuvent aller faire le soccer. C'est un excellent sport collectif. Donc, moi, je n'ai rien contre le soccer, puis, s'il y a 400 000 membres tantôt, tant mieux. Ce que je vous dis, c'est que, s'ils ne jouent plus au hockey, ils sont encadrés dans une autre discipline, ou ils font d'autre chose de sain, ils ne sont pas dans la rue. Si ce n'est pas moi qui les ai, je les ai perdus. S'ils sont allés ailleurs, je suis fier de ça. Mes membres aussi ils sont fiers de ça.

Donc, c'est sûr qu'on a baissé. La réponse, il y a peut-être sur le plan statistique ou technique, M. Blondeau, qu'il y a des choses à ajouter. Mais, moi, il y a une autre question que vous m'avez posée que je voudrais vous répondre avant. Bougez pas. Celle des 15 régions. Définitivement, il y a deux ans, au mois d'août, on est allé à l'Association canadienne suite à un sondage qu'ils avaient fait auprès des branches, donc les provinces, et on a eu un sommet sur la patinoire, ça s'appelait Open Ice. Et on a ressorti 11 recommandations, puis il y en a une, c'est le mentor. Et je suis fier de voir qu'il y a des gens qui l'ont retenue puis qui vous en ont fait part. Mais ces gens-là, si je n'ai pas les ressources monétaires... À quelque part, si ce n'est pas la municipalité, ce n'est pas la région qui a trouvé des sous d'une certaine façon en faisant des levées de fonds, ou Hockey Québec dans un de mes budgets...

Présentement, on a l'intention... On a même quelqu'un bénévolement présentement, M. Mouton, qui siège à l'Association canadienne, qui nous a fait deux rapports jusqu'à maintenant. On serait prêt à emboîter le pas. On réglerait les arbitres aussi en même temps, avec un meilleur encadrement. Ça peut être la même personne ou une personne-ressource différente.

C'est sûr que présentement on a en main la possibilité de pouvoir mieux encadrer les bénévoles avec une personne à plein temps. Je n'ai pas les ressources financières pour le faire, malheureusement. Et c'est peut-être la solution ou une des solutions.

M. MacMillan: ...M. Church.

Une voix: Pas encore, mais ça pourrait être...

M. Church (Wilson): On pourrait vous revenir là-dessus, par exemple. Oui, on pourrait vous revenir là-dessus. Ça, c'est officiel. Oui. C'est ça que je voulais... dans vos questions de tantôt.

Juste une réflexion. Vous avez raison quand vous dites municipalité, police, etc. Rappelons-nous.

Moi, je travaillais en loisirs, et mon patron me disait: Il faut que tu t'impliques dans ta région, il faut que tu t'impliques, je vais te donner le temps. Aujourd'hui, c'est un peu différent, c'est même très différent. Les municipalités ne donnent plus le temps nécessaire à ces gens-là. Ils peuvent y aller d'une façon tout à fait gratuite et volontaire d'eux autres mêmes. Mais peut-être que vous nous faites réfléchir et qu'il faudrait retourner à ces anciennes façons là. C'est ça, c'est juste la façon de faire. Dans ce cas-là, ce n'est pas de l'argent, c'est juste la façon de faire. C'est un très bon point, puis c'est comme ça qu'on a parti. Rappelez-vous du club juvénile de la police, rappelez-vous l'implication des municipalités. Tout le monde s'impliquait, les clubs Optimiste. Aujourd'hui, on s'implique dans les tournois, ça rapporte un peu, on paie nos dépenses, on aide à nos programmes. Mais d'une façon générale toute l'année, c'est très différent. Fondamentalement, il faudrait revenir à des choses comme ça, mais...

M. MacMillan: Si, en plus, on vous fait réfléchir, si on fait juste ça aujourd'hui, on va avoir gagné un gros point.

M. Church (Wilson): C'est bien.

Le Président (M. Boulianne): Alors, merci, M. Church. Alors, je donne la parole au député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Bonjour, M. Church, bonjour, M. Blondeau. Ça me fait plaisir de vous recevoir aujourd'hui, parce que je crois que c'est le dernier groupe qu'on reçoit, et puis depuis trois semaines c'est autour de 10 à 15 groupes ou associations qu'on a rencontrés ici lors de cette commission, pendant les travaux de notre commission.

D'entrée de jeu, mes deux confrères ont précisé que c'est un mandat d'initiative. Ce n'est pas une commande du gouvernement mais bien un mandat d'initiative. Et puis au départ, je crois que c'est l'hiver dernier, ça nous a été apporté à la commission par le député de Papineau, qui est un ancien joueur de hockey. Et puis autour de la table ici, vous avez, bon, quelqu'un qui a de l'expérience au hockey, quelqu'un qui a de l'expérience de vie aussi dans différents domaines, j'imagine, et puis il y a des éducateurs ici, dans des vies antérieures. On a eu quand même des carrières autres que celle de député. Il y a donc des éducateurs, il y a des pères de famille.

Le hockey, ça fait partie un peu de nos gènes ici, au Québec. Et puis nous avons reçu entre 10 et 15 groupes qui nous ont rapporté des histoires d'horreur. Écoutez, nous, on est ici en mode écoute. On écoute les gens, et puis on prend des notes, et puis, si, au bout de la ligne, on doit faire des recommandations au ministre, on va s'asseoir ensemble puis on va faire des recommandations au ministre. C'est notre rôle. C'est notre rôle de législateur, mais c'est notre rôle de député, parce que, bon, on n'est pas ici nécessairement pour penser à une loi, mais on est ici pour quand même déposer un rapport, faire des recommandations au ministre responsable des sports.

On a rencontré différentes associations régionales, on a rencontré la Ligue de midget AAA, on a rencontré

aussi Sports-Québec, et puis il y avait une constante. Évidemment, on a parlé de violence. Peut-être, comme disait le député de Papineau, c'est peut-être un terme qui est gros, d'accord, mais il ne reste pas moins qu'il y avait une constante qui se dégageait au niveau des gens qu'on a rencontrés, à savoir: arbitrage dans certaines régions déficient, les parents agressifs dans les gradins, la boisson dans les arénes, le manque d'uniformité au niveau du hockey mineur à travers le Québec — ce qui se passe dans une région, ce n'est pas nécessairement ce qui se passe dans l'autre région, donc manque d'uniformité — déficience d'apprentissage des habiletés, c'est revenu souvent, déficience des apprentissages des habiletés.

Je vous ai dit que nous sommes, à la base, des éducateurs, et puis ça nous intéresse. Moi, ça m'intéresse de savoir comment évolue un ti-pit qui a six ans, sept ans, huit ans sur la glace. Puis on a parlé aussi de la foire estivale. Ce n'est pas nous autres qui l'a inventée. On nous a apporté ça puis on nous a parlé de la foire estivale avec des enfants qui sont peewee, bantam et puis...

Puis là, moi, la première question que je me pose, M. Church... Vous, en tant que Hockey Québec, vous connaissiez cette situation-là, de la foire d'été. Comment ça se fait qu'on ne vous a jamais entendu sur la place publique décrier ou faire le procès de ce genre d'activité là, qui va à l'encontre des principes de hockey? Ça, c'est ma première question.

Ma deuxième question. On a entendu dernièrement à la radio — puis vous me corrigerez — que le niveau d'âge, au niveau du hockey mineur, va être augmenté d'un an.

Une voix: ...

M. Cousineau: Diminué d'un an? Diminué d'un an. Bon. Ah, puis on disait, les journalistes que j'écoutais — parce qu'il y a beaucoup de lignes sportives à travers le Québec — les journalistes disaient qu'un jeune garçon qui est bantam, qui fait du midget pourrait se retrouver sur la glace — et le bantam, vous me corrigerez, là, au niveau bantam, il n'y a pas de contacts, il n'y a pas de mises en échec — alors ce jeune-là pourrait se retrouver sur la glace avec des midgets qui ont trois ans d'expérience midget.

Alors, je me pose la question, puis je vous pose la question: Comment est-ce qu'un jeune qui commence midget, première année, puis qui se ramasse en plein centre de la glace entre la ligne bleue puis la ligne rouge, puis qui se fait ramasser par un jeune qui est à sa troisième année midget... C'est quoi, la directive qui va être donnée à l'arbitrage? Comment ça va se passer, là? Ça, c'est une question plus technique, je vous demande de répondre à ça. Merci.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Bertrand. M. Church.

M. Church (Wilson): M. Blondeau.

Le Président (M. Boulianne): Alors, M. Blondeau.

● (16 h 20) ●

M. Blondeau (Guy): Il y a deux éléments, probablement. Au niveau du hockey d'été, il faut comprendre carrément que la Fédération s'était immiscée contre le hockey d'été, avait décrié ce phénomène, et on avait même mis des mesures coercitives qui se sont fait battre en cour d'appel du Québec, donc ce qui faisait en sorte que Hockey Québec n'avait pas de mainmise sur le hockey d'été, parce que les mesures qu'on avait mises de l'avant pour contrer ce phénomène nous ont coûté quelque 50 000 \$ et ont fait en sorte aussi que les jeunes ont pu continuer à faire ce qu'ils voulaient un petit peu comme ils voulaient, sans aucune mesure coercitive.

Quant au phénomène de la mise en échec ou de ce que vous parlez, des divisions d'âge, on vous répète que 85 % de ces jeunes-là ne jouent absolument sans aucune mise en échec. Ça fait que la division d'âge, qu'elle soit ce qu'elle voudra au moment où on se parle, ça ne change rien au niveau de la mise en échec, même le junior dans le simple lettre au Québec, 1 200 mises en échec. Donc novice, atome, pee wee, bantam, midget ou junior, ça ne les concerne pas au niveau de la mise en échec.

Changer d'âge, mise en échec, deux problèmes qui sont complètement différents. Là, la décision de changer d'âge a été acceptée au niveau canadien. Maintenant, on devra regarder... On a un an de flottement d'ailleurs. C'est pas en application en septembre qui vient, mais en septembre... l'autre septembre ou septembre 2002. Et Hockey Québec devra, par le biais de l'ensemble de sa structure des entraîneurs, des officiels, et tout, regarder maintenant comment est-ce que la mise en échec sera introduite au niveau bantam pour les jeunes qui sont effectivement une année plus jeune.

Il faut aussi puis mettre tout ça en perspective. En Ontario, actuellement ils ont décidé de mettre la mise en échec à l'atome. Donc, il faut... Puis là il va y avoir des tournois que ces gens-là vont jouer un contre l'autre. On a une série de problématiques qu'il va falloir regarder. C'est pas simple. La décision a été prise en fin de semaine dernière, on arrive de là. Comment est-ce que ça va s'appliquer au niveau du 15 % qui joue au hockey bantam avec mise en échec? Je ne peux pas vous répondre au moment où on se parle, mais c'est un dossier auquel on devra s'attaquer.

Le Président (M. Boulianne): Merci beaucoup, M. Church. Alors, je vais donner la parole au député de Mont-Royal.

M. Tranchemontagne: Merci, M. le Président. M. Church, M. Blondeau, bienvenue, merci d'être ici aussi. J'ai fondamentalement une question. Quand on regarde votre mémoire, on se rend compte que vous nous dites, si on regarde vos stats, là, que, et c'est vrai, là, qu'il y a peu de violence finalement. On pourrait être appelé à conclure ça. Sauf que, moi, quand je regarde d'une autre façon... Il y a une façon de le regarder qui est la vôtre, il y a la mienne qui est de dire: Comment pouvez-vous expliquer ou est-ce que vous avez déjà fait des études qui nous expliqueraient pourquoi il y a tant de violence au hockey dans l'estrade et sur la glace, je prends les deux aspects, quand on compare au baseball,

au soccer, au basketball, n'importe lequel sport amateur où les jeunes performant? Comment vous expliquez ça? J'imagine que vous avez dû vous pencher là-dessus, parce que, quand on compare aux autres sports, on ne peut pas faire autrement que de conclure qu'il y a plus de violence au hockey que dans ces autres sports là. Alors, oui, vous, vous avez une façon de le regarder. Moi, je le regarde plutôt horizontalement, comparé à d'autres sports, et j'aimerais ça vous entendre. Est-ce que vous avez déjà des études qui ont été faites là-dessus?

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député. Alors, oui, M. Church, vous avez la parole.

M. Church (Wilson): O.K. Moi, volontairement je ne voulais pas vous parler des autres sports ici aujourd'hui. Et ce qui m'a fait écrire avec M. Blondeau et les membres de Hockey Québec la conclusion que nous avons, c'est qu'on s'est attaqué d'une façon plus particulière au hockey. Quand je dis attaquer, là, c'est pas méchant, on s'est attardé plutôt, O.K.? Et donc on a dit: Il y a d'autres sports aussi. Moi, je suis allé à Laval l'année passée, un dimanche après-midi, M. Baillargé, dont son fils jeu au baseball, le terrain à côté, c'était du soccer. Ça a pris la police pour sortir les arbitres. C'étaient des jeunes filles qui jouaient, les parents se sont chicanés. C'était pas beau à voir. Vous n'en entendrez pas parler de ça. Il n'y a pas de salaire.

Il y a Maradona puis Pelé qui ont joué, qui gagnent des millions puis ils ne jouent peut-être même plus, à Madrid sur les estrades visibles, il y a 300 morts. Non, mais à un moment donné il y a de la violence ailleurs. Dans le basketball, je n'aimerais pas que vous voyiez les jeunes quand ils sortent de là avec les coups de coude qu'ils se donnent. C'est sûr qu'il y a des pénalités, mais il y a des coups de coude. Au water-polo, ça se passe dans l'eau. J'ai une nièce qui jouait; elle sortait de là, elle était pleine de bleus, peut-être qu'elle n'était pas à la bonne place au bon moment, là. Mais il en reste il n'y a pas juste le hockey qui est violent.

Mais vous n'en entendrez pas parler dans les autres sports, je suis persuadé parce que... Puis les journalistes ne sont pas intéressés à parler de ça. Avez-vous quatre pages de soccer dans le *Journal de Montréal, La Presse*? Non. Mais vous en avez sur le hockey. La moindre petite étincelle, on se fait ramasser. C'est sûr qu'on a besoin d'aide pour trouver des moyens différents de ce qu'on fait, mais pourquoi c'est le hockey qui se fait toujours avoir?

Moi, je vous le dis, je vous le répète, la Ligue matinale en quelque part ne nous aide pas là-dedans. C'est malheureux d'être obligé de dire ça parce qu'ils nous aident financièrement dans des programmes: avec Molson on a le centre d'excellence et le club Canadien, c'est 500 000 \$ qu'ils nous ont donnés, 100 000 \$ par année, plus une place d'accueil. Écoutez, il y a des choses positives qui se font. C'est sûr que le hockey, c'est tentant. Demain matin, baissez les salaires, je suis convaincu qu'on en parlera moins.

L'autre chose, quand ça se passe chez les parents, ils veulent le voir, le neveu puis les fils, dans la Ligue nationale. Tous les moyens sont bons pour se rendre là. Le jeune qui n'a pas les aptitudes, mais qui est «borderline», puis qui a fait le AA ou qui est dans la

simple lettre, puis il veut se démarquer, il va trouver tous les moyens pour se démarquer.

Une autre chose, je vous ai parlé de nos programmes tantôt. Je vais vous amener sur la glace, là, ce ne sera pas long, mais on a parlé des programmes, on est rendu très, très sélectif, on a développé l'excellence, tout ça. Mais on les a habillés aussi comme des armures. Probablement qu'il faudrait repenser à certaines choses. Ils sont rendus qu'ils sont... Aïe! Les coudes, c'est plus juste ça, c'est de là à là, les épaules, c'est plus gros, donc je peux frapper.

Le jeune, dans la tête, demandez-lui... Faites venir des jeunes ici pour vous dire: Pourquoi tu fais ça? On l'a posée, la question, nous autres, à des jeunes. Il ne l'a pas, la réponse. Il veut quelque part donner son meilleur, et c'est comme ça qu'il se démarque. Mais la pénalité va venir: il va avoir un deux, puis après ça il va avoir un cinq, puis après ça il va avoir un dix, puis une punition de match, puis il va sortir. Mais c'est malheureux. Le sport du hockey, est-ce qu'il faut le changer? Pas de ligne rouge? Quatre contre quatre? Je ne le sais pas. Peut-être qu'il faut développer des nouvelles façons pour rendre ça intéressant aux jeunes. Probablement. Bien, pourquoi... La question que vous m'avez posée là, à moins que M. Blondeau aurait des statistiques, moi je ne les ai pas.

Le Président (M. Boulianne): M. Blondeau.

M. Blondeau (Guy): Oui, pour ajouter simplement, on dit que le... combien on a de matchs de hockey de la Ligue nationale à la télévision? Je dis simplement que le hockey qui se joue dans les arénas du Québec est très différent de ce qu'on voit à la télévision. À la télévision, c'est un spectacle, c'est une business. Tout est bon pour gagner, tout est bon pour garder son salaire, tout est bon pour rester en place. Et il y a les médias, il y a les commentateurs ou les journalistes sportifs. Quand on parle que c'est une bonne punition, puis qu'une bonne bataille peut réveiller ton équipe, puis que ce «cross check» là, c'est correct dans le contexte de ceci ou de cela... Je pense qu'on a un contexte de la Ligue nationale, qui est omniprésent, le modèle... le «role model», c'est le modèle de la Ligue nationale, donc. On a ces éléments-là avec lesquels on doit vivre.

Et je vous répète que ce qu'on a vu dans les médias au niveau du hockey mineur, c'est très rare. Je ne dis pas que ça n'existe pas, on est clair que... c'est très clair que ça existe. Mais je vous dirais que les gens n'inscrivent pas leurs enfants au hockey souvent, c'est à cause de ce qu'ils voient tout simplement au niveau des médias, au niveau de la violence, au niveau des «front page» médiatiques, et tout, et tout. Donc, ce n'est pas ce qui se passe dans le hockey mineur et la perception que les gens en ont. Ce sont deux choses très différentes.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. Blondeau. M. le député de Mont-Royal.

M. Tranchemontagne: Bien, je vous remercie...

Le Président (M. Boulianne): Alors, le 20 minutes est épuisé. S'il y a consentement ou, dans les remarques finales du côté du gouvernement...

Une voix: Remarques finales.

Le Président (M. Boulianne): Vous allez aller dans les remarques finales?

M. MacMillan: Nous, est-ce qu'on a passé nos 20 minutes?

Le Président (M. Boulianne): Non. Vous autres, vous avez encore du temps pour le 20 minutes. Il reste quelques minutes, quatre minutes. Alors, si vous voulez finir les quatre minutes, après ça on passera aux remarques finales. Alors, allez-y. M. le député de Mont-Royal, après.

M. MacMillan: Je voulais juste reprendre. Vous avez effleuré un sujet qui me tenait à coeur, puis j'avais posé la question la dernière fois. Ce qui me fascine, on a essayé de... les joueurs de hockey, de les protéger de plus en plus, puis on dirait que ça a comme «defeat the purpose» — qu'on dit en anglais? — que ça a fait comme générer le contraire. Si on regarde, par exemple, la Ligue nationale, on regarde ça, plus ils sont protégés, plus ils se frappent. On dirait qu'ils se disent... Je ne le sais pas. Mais je ne veux pas dire de plus les protéger en disant ça, mais il y a quelque chose qui me fascine dans ce phénomène-là, que plus les joueurs semblent protégés, plus on semble devenir agressifs dans les gestes qu'on pose, les coups de hockey inacceptables, pour parler de McSorley ou de... Avez-vous une opinion là-dessus?

● (16 h 30) ●

M. Church (Wilson): Disons qu'on n'a pas de sondage ou de résultats de sondages très, très exhaustifs là-dessus, mais je vais vous dire, dans n'importe quoi, comme, ici, on se parle, on se respecte... Je ne suis pas sûr que le respect est en quelque sorte retenu au niveau du hockey. Je vais vous donner un exemple. Kasparaitis, avec un autre joueur dans le coin, il se fait donner des coups de bâton, et il y a un «close-up» dessus — comme on appelle — et il y a un commentateur, que je ne nommerai pas, qui dit que c'est normal. Donc, le jeune qui a entendu ça, lui, il dit: C'est normal, l'arbitre va le sortir. Le mononcle est en mosusse puis la bataille pogne dans les gradins. Il a entendu ça où? Dans les médias. Et c'est exactement... c'est le dernier match qu'il y a eu. C'est un diminutif, Kasparaitis. L'autre était là puis lui frappait dedans. Ça fait que, tu sais, à un moment donné, quand on entend ça: Bien pourquoi que, moi, je peux pas le faire? C'est un petit peu embêtant, mais c'est ça.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. Church. Alors, vous avez encore deux minutes, M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Oui, merci, M. le Président. Les arbitres. La semaine passée, on a discuté avec certains groupes, côté arbitres, puis on n'avait pas l'information. Puis, tantôt, vous avez parlé, M. Church... C'est Hockey Québec qui gère les arbitres au Québec dans le hockey mineur?

M. Church (Wilson): Absolument.

M. MacMillan: Complètement?

M. Church (Wilson): Complètement. Et, cette année, on a un projet qu'on a mis de l'avant avec les 10 meilleurs identifiés au Québec, qui ont fait un «pool», si vous voulez, qui arbitrent dans la Ligue junior majeur du Québec. Et ils ont leur propre arbitre en chef. Avant, l'arbitre en chef relevait de Hockey Québec et ça s'est avéré positif, donc ils ne font pas que de la Ligue junior majeur, là, il y a la Ligue junior AAA, la Ligue midget AAA, mais il y en a 10 ou 12 qui sont identifiés. Il y en a qui graduent. On en a 12, dans la Ligue nationale, des officiels, ça fait qu'en quelque part ils doivent être bons.

M. MacMillan: Une association d'arbitres ou c'est Hockey Québec qui gère, au Québec, les arbitres?

M. Church (Wilson): Non. Il n'y a pas d'association d'arbitres.

M. MacMillan: Ça existe pas?

M. Church (Wilson): Non. S'il y en a une, ça va être pour le hockey adulte ou le ballon sur glace ou des choses comme ça, avec soit des anciens arbitres de notre système ou des arbitres, des cas isolés encore dans le système. Mais, une association d'arbitres, là, nous autres, on n'en a pas. Non.

M. MacMillan: Mais, est-ce que vous êtes satisfaits du rôle des arbitres dans le hockey mineur au Québec? Est-ce que vous pensez que... Premièrement, est-ce qu'il y a un manque d'arbitres? Et, deuxièmement, est-ce que vous pensez qu'il n'y aurait pas moyen d'encadrer encore mieux les arbitres? Il y a des gens qui ont dit ça. Je vous pose la question: Comment vous le voyez, ça?

M. Church (Wilson): Vous touchez un très bon point, on a perdu 500 arbitres, cette année, à travers le Québec. On parlait de 15 régions administratives, 500 de moins. Je vais vous dire, c'est un petit peu alarmant. Je vais vous dire la raison: c'est encore le respect. À un moment donné, ils appliquent les règles du jeu et la foire va prendre, puis certaine part de violence, puis on revient toujours à la même chose. Mais ils l'appliquent, la règle du jeu.

Et ça coûte cher, ça coûte très cher, former un arbitre. C'est, soit pour lui de s'acheter son matériel, d'aller suivre les stages, de recevoir l'information d'officiers... C'est pas évident. Montréal, c'est le fun, c'est pas loin, mais il y a des régions où c'est assez loin pour aller arbitrer un match. Et quand tu as eu ton chèque de paie, bien, le gaz que ça t'a coûté ou l'essence, aller-retour, il ne te reste plus d'argent. Tu fais ça un peu pour la passion aussi, là.

M. MacMillan: On a même mentionné qu'il y a des arbitres qui ont lâché parce que là maintenant il est payé puis il a le T-4 à la fin de l'année. Avant, il n'en avait pas.

M. Church (Wilson): Ça, c'est très vrai, mais... C'est très vrai.

Le Président (M. Boulianne): Je vous remercie beaucoup, le temps est écoulé pour les deux partis. Nous allons passer aux remarques finales. Alors, je vais donner la parole pour 15 minutes au député de Papineau.

M. MacMillan: Oui, mais, c'est parce que... C'est juste pour M. Church et M. Blondeau. Est-ce qu'ils vont... pour les saluer. On voudrait les saluer avant qu'ils quittent, là. Ils vont rester?

Le Président (M. Boulianne): Oui. Non, ils peuvent demeurer pour les...

M. MacMillan: Vous allez nous écouter?

Le Président (M. Boulianne): Oui. Vous pouvez demeurer pour les remarques finales. Alors, si vous avez des notes à prendre, M. Church et M. Blondeau, vous pouvez rester pour les remarques finales.

Alors, allez-y, M. le député de Papineau.

M. Church (Wilson): Moi, j'aurais aimé, à la fin, faire une petite conclusion, si c'est possible.

Le Président (M. Boulianne): Oui. S'il y a consentement, on vous fera faire une petite conclusion.

M. MacMillan: Allez-y, allez-y.

Le Président (M. Boulianne): Allez-y.

M. Church (Wilson): Bien, en fait... Moi, en fait, c'est au nom de Hockey Québec et de notre corporation que je tenais à vous dire merci de nous avoir permis de pouvoir s'exprimer sur le sujet qui est titre, soit la problématique de la violence dans le hockey mineur, c'est très bien identifié. Mais je suis tout particulièrement fier, au nom de ma corporation, une fois de plus, de voir que — puis je pense que c'est là-dessus qu'on devrait se laisser — vous devenez des partenaires importants pour nous autres; c'est comme ça qu'il faut le prendre.

Et avoir su, au début... Je vous le répète, quand on a identifié le hockey, sur le coup, c'était un petit peu frustrant. C'est ça que je vous ai dit à la fin. Mais c'est pas blessant; je veux pas blesser les gens, c'est une réflexion. On a identifié le hockey. Si on avait identifié l'ensemble des sports au Québec, même s'il y a pas de violence à certaines places... Écoutez, au baseball, ça peut être verbal, mais il y a une certaine forme de violence.

Moi, je vous le dis, je vous remercie une fois de plus, le temps que vous nous avez donné de pouvoir s'exprimer là-dessus. Mais, en quelque part, le dernier paragraphe de notre mémoire, il le dit, mais nous vous répétons que nous sommes très ouverts à recevoir des ressources supplémentaires et à améliorer la situation. Quand on dit ça, si vous voulez mettre sur pied quoi que ce soit, oubliez pas une chose: On est bénévoles, on a des membres, on va les défendre. On a du recrutement à faire, on va travailler. Je vais vous donner un mot que j'aime pas: Servez-vous de nous autres, la structure. On

a 140 000 personnes pareil. Il y a 40 000 bénévoles au hockey, oubliez pas ça. Ils n'attendent que ça, de découvrir puis de vouloir développer de nouvelles façons de faire. Il y a des choses qu'on peut faire, nous autres, puis il y en a qu'on ne peut pas faire. Moi, quand je pars avec M. Blondeau puis que je fais le tour du Québec, je prends l'argent des jeunes pour faire ça. C'est l'avion, c'est l'auto. A un moment donné, il faut faire attention et il y a peut-être d'autres façons. Si on veut des personnes-ressources en région, bien... Présentement, je vous le dis, je n'ai pas les argents pour faire ça. Je vous remercie beaucoup.

Remarques finales

Le Président (M. Boulianne): Merci beaucoup. Alors donc, nous passons aux remarques finales. M. le député de Papineau, vous avez la parole pour 15 minutes.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Depuis les derniers jours, tous ensemble, nous avons eu le privilège de recevoir et d'entendre, à l'occasion des consultations publiques sur la violence au hockey, les commentaires et opinions des différents intervenants qui, comme vous et moi, sont intéressés et préoccupés par la problématique. Le hockey étant encore et toujours notre sport national, il est tout à fait normal que les gens qui gravitent autour des différentes organisations de hockey, à quelque niveau que ce soit, se déplacent pour venir nous faire part de leurs remarques particulières, et surtout, nous témoignent de leur intérêt à y apporter des correctifs et des solutions concrètes pour faire en sorte que le plus... sport au monde reprenne ses lettres de noblesse.

De plus, les jeunes, nos enfants, étant et devant être la préoccupation première pour nous, les adultes, leurs parents, il ne peut en être autrement. N'oublions jamais que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain, ceux qui dirigeront notre société. Je crois qu'il valait la peine de s'asseoir autour d'une même table et de mettre en commun nos idées et d'essayer de donner un coup de barre pendant qu'il en est encore temps.

Les échanges des derniers jours nous ont facilement permis d'identifier les principaux acteurs qui sont les personnalités les mieux placés pour agir de façon positive sur le sujet qui nous intéresse tous. Comme je vous le disais au tout début de nos échanges — énoncé partagé par nos invités — les parents sont aux premières loges et ce sont d'abord eux qui jouent le rôle principal auprès de leurs enfants, les jeunes hockeyeurs. C'est à eux qu'incombe le premier rôle d'éducateur auprès de nos jeunes et les premiers à inculquer les valeurs sûres qui projeteront les enfants dans la vie et les suivront à jamais. Ces valeurs qui font l'unanimité sont le respect des autres et de l'autorité, la discipline, l'autonomie, le sens des responsabilités. Mais surtout, n'oublions pas que les enfants apprennent par l'exemple et qu'à ce titre les parents sont leur premier modèle. C'est d'abord à eux de leur donner les moyens d'obtenir un esprit sain dans un corps sain.

Dans mes remarques préliminaires, je vous disais que les enseignants à l'école sont les intervenants

qui viennent immédiatement après les parents pour poursuivre l'éducation de nos enfants. Au même titre, dans le monde du hockey, les entraîneurs jouent également un rôle important d'éducateur des jeunes hockeyeurs. Eux aussi se doivent d'être pour eux un modèle, que ce soit sur la glace ou en dehors de la glace, au même titre que les parents.

Le rôle principal de l'entraîneur est d'enseigner l'apprentissage, les rudiments du jeu de hockey. C'est sa fonction première. Il en va donc de soi qu'il est primordial pour les organisations locales de faire une sélection dans le but de choisir des personnes compétentes et de leur donner tous les moyens possibles d'y arriver, et on doit se donner comme priorité une meilleure formation d'entraîneur, ce qui implique automatiquement Hockey Québec via les différentes ligues de hockey, les organisations locales ainsi que les municipalités concernées.

Je suis d'avis qu'il revient à l'organisme qui régit le hockey mineur de se donner une mission sociale pour mener une lutte à finir contre la violence au hockey et de s'assurer de l'uniformité d'un programme de formation des entraîneurs, et ça, à tous les niveaux. En plus d'un programme de formation uniforme pour tous les entraîneurs, Hockey Québec se doit de s'assurer de la nomination d'un superviseur des entraîneurs dans chaque région, une sorte d'entraîneur-chef, un mentor qui assurerait un suivi régional et localement, permettant ainsi un meilleur encadrement des entraîneurs pour assurer la réussite sur le terrain.

Quant à l'implication des municipalités, ces dernières sont également une pièce maîtresse dans la réussite de la mise en place d'une structure organisationnelle au niveau sportif, particulièrement dans le jeu de hockey. Bien sûr, quand on parle des municipalités, là, on pense budget, car il est illusoire de vouloir organiser des loisirs si on ne se donne pas les moyens de les réaliser. Il faut absolument sensibiliser les municipalités à faire leur part et à investir plus d'argent pour se donner les moyens surtout d'offrir un meilleur encadrement de nos enfants en participant financièrement à la formation des entraîneurs. Également, il est déjà du ressort des municipalités d'offrir les meilleurs équipements nécessaires aux organisations des loisirs et d'assurer une bonne surveillance dans les arénas et du respect de l'ordre dans ces infrastructures.

● (16 h 40) ●

Une autre pièce importante de la structure organisationnelle du hockey dont le rôle est primordial — ...que celui des parents et des entraîneurs — est celui joué par les officiels sur la glace. À ce niveau, nous avons tous été à même de constater qu'il y a vraiment un problème tant au niveau du recrutement que de la compétence. Tous sont unanimes à dire que le rôle de l'arbitre est étroitement relié au succès ou à l'inverse du jeu de hockey. Au même titre que l'entraîneur, l'arbitre devrait recevoir un meilleur encadrement et une meilleure formation. Son rôle est d'autant plus important que c'est à lui que revient la lourde tâche de faire respecter les règlements et les règles du jeu sur la glace.

Il revient donc également à Hockey Québec, aux organisations locales ainsi qu'aux municipalités de se

donner les moyens d'assurer une meilleure formation uniforme de tous les officiels oeuvrant dans le secteur hockey des organisations locales et d'instaurer un poste de superviseur des arbitres. Il exprime aussi le souhait de voir les arbitres se regrouper dans une association.

Quant à l'arbitrage comme tel, il est essentiel que les officiels se sentent soutenus dans leur décision sur la glace tant par les parents que les entraîneurs mais surtout par l'organisme qui régit les règles de jeu, qui se doit de les faire appliquer rigoureusement et ensuite de soutenir ceux qui doivent les appliquer dans le feu de l'action. Il faut absolument augmenter les standards de l'arbitrage.

Il semble y avoir un grave problème de pénurie d'arbitres à tous les niveaux et il faut immédiatement réagir pour intéresser plus de jeunes à occuper cette fonction d'autorité d'abord en les formant adéquatement, en les respectant et surtout en les soutenant dans leur décision. J'irais même jusqu'à dire que ce poste devrait être rémunéré afin d'intéresser les meilleurs éléments et les motiver davantage à faire respecter les règles de jeu, non pas les règles de compétition.

Jusqu'ici nous avons identifié les principaux acteurs, ceux qui jouent un rôle primordial auprès des enfants, des jeunes hockeyeurs, soit les parents, les entraîneurs et les arbitres. Ceci m'amène maintenant à souhaiter la création d'un comité d'éthique qui regrouperait localement tous les autres intervenants du milieu qui pourraient s'associer et mettre l'épaule à la roue pour chaque organisation, identifier et adapter les problèmes du milieu à l'intérieur d'un programme national uniforme pour toutes les régions qui seraient chapeautées par Hockey Québec. En plus des parents, des entraîneurs et des arbitres, ce comité pourrait regrouper par exemple le gérant de l'aréna qui représenterait la municipalité locale, un représentant du service de la police, un représentant de la ligue, un travailleur social même, et je suis ouvert à toute autre suggestion.

Je crois sincèrement que c'est la meilleure façon, en regroupant tous les intervenants autour d'une même table, que nous arriverons à identifier les problèmes et trouver les meilleures solutions pour redonner au hockey son image du plus beau sport au monde. Pour ce faire, tout le monde doit faire sa part. Il faut absolument restructurer le hockey mineur en impliquant le milieu et se donner un projet collectif.

Vous aurez remarqué que j'associe à ce comité d'éthique un représentant des forces policières parce que je suis convaincu que le rôle de cet intervenant constitue un élément important dans le respect autant de l'autorité et des individus par les parents, les entraîneurs, les spectateurs que les enfants. D'ailleurs, j'ajoute, et on ne le dira jamais assez: Les enfants apprennent par l'exemple. Ils seront les premiers à respecter autant les autorités que les règles de jeu quand les parents eux-mêmes les respecteront.

Également, on ne peut faire abstraction de l'importance du rôle du policier dans une communauté et encore plus dans une organisation basée sur le bénévolat, où l'on se doit d'exercer une certaine vigilance quant à l'implication des bénévoles dans une organisation sportive, et ça, dans le but entre autres de prévenir des cas d'abus à quelque niveau qu'ils soient.

D'abord, je suis d'avis que Hockey Québec se doit d'adopter une philosophie renouvelée du hockey mineur se démarquant du hockey professionnel. Tout le monde le sait, les jeunes apprennent par l'exemple, et malheureusement le modèle qui leur est transmis via les médias par la Ligue nationale de hockey est malheureusement de plus en plus négatif en ce qui a trait à la violence. Le jeu de hockey est d'abord et avant tout un sport de finesse, de vitesse, de robustesse, un sport viril. Bien souvent, l'image que l'on reçoit en fait de plus en plus un sport de rudesse et de violence. Le jeu est de plus en plus vicieux, et ce, dû à une mauvaise utilisation du bâton qui est souvent utilisé comme une arme. C'est le message que les jeunes reçoivent malheureusement et ils copient par l'exemple le modèle qu'on leur envoie. De plus, au hockey mineur, la violence n'est pas toujours physique mais également verbale. On pratique l'intimidation plus souvent qu'autrement, surtout lorsqu'il y a un déséquilibre des forces en présence.

On le dit souvent et on ne le répétera jamais assez: Le hockey est d'abord un loisir que le jeune adopte par choix et aussi selon ses goûts et ses habilités. Le but premier des organisations locales est de permettre à nos jeunes d'apprendre la technique du hockey tout en s'épanouissant et surtout en s'amusant. Surtout en s'amusant. Peut-être le jeu est-il maintenant trop axé sur la performance, sur l'élite au lieu de la participation.

Redonnons donc à nos enfants le plaisir de jouer. Bien sûr, la commission devra se pencher dans les prochaines semaines sur des correctifs concrets à apporter immédiatement au jeu de hockey. Il est encore temps d'agir et il faut agir. Nous avons tous constaté, à l'écoute de nos invités, que la violence tout comme l'agressivité semblent être devenues un phénomène de société, qui sont peut-être plus tolérées au hockey que dans d'autres sports, comme le football par exemple, et ça, peut-être à cause de l'influence du sport professionnel. L'on constate également que les parents exercent une pression énorme autant sur les jeunes que sur les entraîneurs et les arbitres. Peut-être que tout ce beau monde devrait se concerter pour respecter davantage l'adversaire et les règles du jeu ainsi qu'envoyer un message positif aux enfants.

Tout le monde s'entend également pour observer qu'il y a depuis quelques années une baisse importante au niveau de la clientèle quant aux inscriptions dans le secteur hockey. Quelles en sont les causes? Le taux de natalité qui est également en baisse. Comment se fait-il par contre que le hockey féminin est en hausse? Serait-ce parce que le hockey féminin ne joue que sans contact?

Comment redonner aux jeunes le goût de jouer au hockey? Devrait-on permettre plus d'emphasis au niveau des commissions scolaires et des écoles sur des cours d'éducation physique et remettre l'apprentissage du hockey aux éducateurs physiques dans les écoles, les assurer par conséquent d'un plus grand nombre d'heures de cours dans une semaine, en réinstaurant des patinoires extérieures près des écoles et en même temps impliquer les municipalités en leur permettant l'accès à des heures de glace à l'aréna? Autant de questions auxquelles nous essaierons de trouver des réponses.

Il en ressort, M. le Président — j'ai bien proche terminé — de nos pourparlers que ce que nous désirons

le plus, c'est le bien-être de nos enfants. J'ai senti de la part de tous et chacun le désir profond de revenir aux sources, aux valeurs sûres qui sont le fondement d'une société en bonne santé. Oui, nous voulons garder le hockey comme notre sport national et en même temps nous souhaitons ardemment lui redonner son blason. Finalement, ce que nous voulons me rappelle une vieille publicité de soupe Campbell: *Une soupe à l'ancienne servie à la moderne*. Peut-être le hockey mineur n'est-il pas assez renouvelé en profondeur. Il n'est pas trop tard et c'est ce que je lui donne comme objectif pour les mois à venir. Je souhaite très sincèrement que les travaux de cette commission ne s'arrêteront pas avec les commentaires et les discussions que nous eus ici, avec tous les intervenants qui se sont présentés, et je profite de l'occasion pour les remercier sincèrement.

Je m'engage avec vous tous à continuer à travailler ardemment à la restructuration organisationnelle du hockey mineur. Je suis d'autant plus fier d'avoir été à l'origine de ce mandat d'initiative de la commission parce que je suis maintenant convaincu que c'était un mal nécessaire et qu'il ne pourra qu'en résulter une amélioration que je souhaite à court terme. Et, dans cette optique, je suis disposé avec vous tous à mettre la main à la pâte pour rehausser l'image du hockey à sa base et ainsi assurer de redonner le goût à nos jeunes de s'inscrire au hockey, le plus beau sport au monde. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. Alors, pour les remarques finales, je vais donner la parole au député de Duplessis, en lui mentionnant que le député de Roberval a demandé la parole et aussi le député de Bertrand. Alors, allez-y, M. le député.

M. Normand Duguay

M. Duguay: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Moi également... Je n'ai pas eu l'occasion de remercier M. Church et M. Blondeau pour leur participation, alors merci beaucoup. Et, bien sûr, j'en profite également pour remercier l'ensemble des participants que nous avons rencontrés parce que... Chapeau à tous ces bénévoles qui sont impliqués dans le hockey au Québec pour nous avoir permis, en tout cas, de faire un tour d'horizon assez important sur la problématique de la violence dans le hockey.

Et je profite aussi de cette occasion pour souligner que le mandat d'initiative que nous avons effectivement, c'était de regarder la problématique de la violence dans le hockey. On est conscients aussi qu'il y en a un petit peu partout, dans tous les sports, qu'on soit dans le hockey salon ou n'importe où, il y a de la violence, mais le mandat que nous avions, c'était de regarder la problématique de la violence dans le hockey. Il est clair et net qu'avec les commentaires que nous avons sur la table et les commentaires aussi que nous avons retenus de tous les participants, on est à même de constater que nous avons au sein de notre commission beaucoup d'éléments qui vont nous permettre d'apporter les correctifs nécessaires.

Permettez-moi juste d'en faire un petit résumé qui avait été déposé par Sports-Québec et vous allez être

à même de constater également que Sports-Québec avait une vision importante sur les solutions à être apportées. Entre autres, on faisait référence au programme Franc Jeu, qu'il soit instauré dans toute la structure de hockey mineur. Qu'un code d'éthique soit élaboré et institutionnalisé. Et, sur le code d'éthique — mon collègue a eu l'occasion aussi d'en faire référence — on est à même de constater qu'il y a des codes d'éthique et il n'est pas nécessairement appliqué ou, en tout cas, respecté.

• (16 h 50) •

Qu'il y ait des programmes de sensibilisation; que la pratique non violente soit mise sur pied et diffusée; que l'esprit sportif soit mis en valeur; que le gouvernement offre un meilleur appui à Hockey Québec; que Hockey Québec impose des sanctions sévères aux joueurs, aux parents et aux entraîneurs dont le comportement vient à l'encontre de l'esprit sportif; que le travail des arbitres soit reconnu et valorisé à tous les niveaux de la structure.

Alors, on a constaté aujourd'hui que, encore une fois, Hockey Québec nous a démontré que, oui, il y avait des bons programmes pour nos arbitres, mais, même au niveau des associations, ils semblaient l'ignorer au cours des intervenants, et je pense que Hockey Québec aurait sûrement l'opportunité de faire comprendre à ces associations qu'ils existent et que c'est à leur hauteur. Et finalement on disait: Que Hockey Québec obtienne des ressources humaines et financières pour développer et appliquer le programme de fair-play partout dans la structure du hockey mineur. Cela pourrait même nécessiter une campagne nationale de médiation ou de promotion.

Alors, bien sûr qu'on a été à même de constater aussi, à partir de ces mémoires, qu'il y avait plusieurs volets, entre autres un volet parents-joueurs où, là, on a eu une démonstration assez éloquente que plus souvent qu'autrement la violence commençait dans les gradins, commençait également au niveau des entraîneurs. On avait le volet entraîneur où, là, encore une fois, les intervenants nous ont fait une démonstration sur les correctifs à être apportés. Le volet Franc Jeu, qu'on a parlé aussi tantôt. Le volet Hockey Québec. Et, là-dessus, il y a sûrement une vision qui est importante à creuser — et on aura l'occasion de faire le tour également. Entre autres, on disait: Que Hockey Québec adopte une philosophie du hockey et établisse également une distinction entre le hockey amateur et le hockey professionnel.

Et au niveau d'un autre mémoire, on disait, par rapport... La vision de Hockey Québec ne respecte pas nécessairement le développement intégral des jeunes. Et finalement, un autre mémoire disait: Bien, évaluez le rôle que joue Hockey Québec: sa crédibilité, sa capacité de gérer des conflits, sa capacité à agir et son accessibilité.

Alors, vous voyez qu'on a beaucoup d'éléments qui sont intéressants. Et il est entendu que notre rôle ne se termine pas ce soir, puis que moi aussi je fais partie un peu des orientations que reflétaient mon collègue de Papineau tout à l'heure. Ayant franchi des stages dans le hockey sportif, il est important qu'on trouve des avenues, et j'espère, en tout cas, avec mes collègues, qu'on puisse faire le tour de la question et trouver des

alliés, faire des correctifs et aussi peut-être profiter de la structure pour nous donner des mandats. Moi, je crois à la structure, sauf qu'il y a peut-être des éléments qui ne sont pas respectés.

Alors, l'exercice nous amènera sûrement à jouer un rôle important et on espère que les suites qui y seront données vont améliorer le sport que nos jeunes pratiquent. Parce que, en région lointaine, je peux vous dire que nos jeunes apprennent à jouer au hockey, des fois, en apprenant à marcher, parce que c'est à peu près le seul sport qu'ils peuvent pratiquer. Ils pratiquent pas nécessairement d'autres sports parce que c'est pas accessible. Alors, ça serait important, là, pour nos régions.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Duplessis. M. le député de Roberval, vous avez la parole.

M. Benoît Laprise

M. Laprise: Merci, M. le Président. Alors, je m'associe, je pense, aux bons propos de mes collègues qui ont souligné, je pense, le mérite de tous ceux qui ont présenté des mémoires, et ces mémoires nous ont appris beaucoup de choses. D'abord, avant même qu'on mette en place notre mandat d'initiative, on avait des sons de cloche qui nous disaient qu'il y avait vraiment une démotivation au niveau du hockey mineur, au niveau des arbitres, au niveau des entraîneurs, parce que... justement à cause de cette violence-là qui était identifiée. Quand on parle qu'il y a des gens qui sont même appelés, peut-être, à être accusés au criminel pour de la violence au hockey, qui se passerait dans le hockey, ça inquiétait tout le monde et on sentait une démotivation de la part de ces personnes-là, responsables, de ces nombreux bénévoles-là, responsables.

Et loin de nous l'idée de faire un procès avec notre mandat d'initiative, un procès qui essaierait de faire la condamnation de qui que ce soit, de quelque personne que ce soit, mais on voulait faire peut-être le procès de la violence elle-même. Car on sait très bien que, avant la violence, ce qui précède la violence, il y a la souffrance aussi. On a constaté ça dans les mémoires qui nous ont été présentés. Il y a des jeunes qui vivent des choses difficiles dans leur famille. Il y a des pères de famille qui vivent des choses difficiles à leur milieu de travail, et peut-être que l'aréna est un endroit de dévouement pour vraiment exprimer de se sentir dominé ou de se sentir persécuté, de la façon que ce soit, dans sa vie personnelle.

Et je crois que les mémoires qui nous ont été présentés nous ont permis de déceler justement ce genre de problème là que nous rencontrons. Et je suis persuadé que dans un temps très rapproché, vous allez voir que la démarche du mandat d'initiative et de la commission parlementaire qui a été attirée à ce dossier-là va permettre une conscientisation de tous les intervenants au niveau du hockey mineur, de même que des intervenants dans le monde de l'éducation et des intervenants au niveau des parents.

Parce qu'on sait très bien qu'on ne pourra pas contrer un élément comme celui-là sans avoir la collaboration de tous ceux qui, de près ou de loin, sont

près des enfants et qui veulent le bien des enfants et qui veulent que les jeunes, par le jeu de hockey, puissent découvrir en ce jeu-là une discipline de formation pour les préparer à faire face au travail d'équipe qu'ils auront à faire dans leur milieu de travail, dans leur milieu social, dans leur collectivité. Et je crois que ce travail-là, qui est assumé pleinement par la commission parlementaire et ce mandat d'initiative, sera bénéfique en termes de visibilité et en termes de vision d'avenir pour le hockey mineur, et en termes aussi de prise de conscience et de responsabiliser ceux qui sont impliqués auprès des enfants, peu importe le palier. En tout cas, c'est l'impression que j'en ai. Et j'en profite également pour remercier tous ceux qui ont présenté des mémoires. Je suis persuadé qu'on va en sortir gagnants, tous ensemble, et les jeunes en particulier. Merci beaucoup.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Roberval. M. le député de Bertrand, vous aviez quelque chose à ajouter?

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Oui, merci, M. le Président. Écoutez, pour terminer, je dois vous dire que j'achète les remarques finales de l'ensemble de mes collègues et du député de l'opposition qui nous a présenté des remarques finales, en fin de compte, qui vont en plein dans la pensée des gens de cette commission. Je profite de l'occasion pour remercier les centaines et les centaines de bénévoles qui travaillent au niveau du hockey mineur à travers le Québec. Je remercie évidemment les gens qui se sont présentés ici pour nous présenter des mémoires, mais je tiens à remercier les bénévoles — parce que je sais que, bon, en différé, c'est présenté sur écran — parce qu'il y en a partout, dans toutes les régions du Québec, et puis c'est des gens qui donnent de leur temps pour l'éducation et pour la formation de nos jeunes ici, au Québec.

Évidemment, ces travaux de commission nous ont permis de cerner un ensemble de problèmes, des causes certaines clairement identifiées au niveau de l'arbitrage, au niveau des parents, au niveau des éducateurs, au niveau des entraîneurs, au niveau des apprentissages. Forts de tous les mémoires que nous avons reçus et des points qui ont été soulevés par les différents intervenants, nous allons ramasser tout ça pour faire des recommandations, mais des recommandations qui seront constructives. Parce qu'on a l'intention, non pas de faire, comme disait mon confrère, le procès de qui que ce soit, mais bien de mettre en place des recommandations qui vont être constructives et qui vont aider Sports-Québec, Hockey Québec, en fin de compte, à bien faire leur travail.

Donc, ceci dit, ce qui était inquiétant: Les derniers intervenants de Hockey Québec nous ont mentionné qu'il y a 500 arbitres qui ont quitté les rangs dans les dernières années pour différentes raisons: difficultés d'appliquer l'arbitrage, difficultés de se marier aux exigences. Alors, ça démontre clairement qu'il y a un problème. Ça démontre qu'il y a un problème. Si 500 personnes décident de quitter comme ça, il y a un problème quelque part. Donc, nous, les membres de la commission, nous allons écrire un

rapport avec des recommandations, mais dans le but tout simplement de construire. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Bertrand. Alors, avant de vous remercier, je veux annoncer que Jacques Demers, l'ex-entraîneur du Canadien de Montréal, des Nordiques de Québec aussi, sera entendu probablement par la commission d'ici la mi-juin. Alors, merci beaucoup, M. Church; merci beaucoup, M. Blondeau. Je remercie la commission.

Donc, ayant accompli une première ronde de consultations particulières, j'ajourne donc les travaux sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 16 h 59)